

Le sport nature facilité pour les handicapés

Piriac-sur-Mer — Membre du comité départemental handisport 44, François Ancé œuvre dans l'engagement du comité pour promouvoir auprès de tous le sport de nature.

Ouest-France
Jeudi 5 octobre 2017

Trois questions à...



François Ancé,
membre
du comité
départemental
handisport 44.

François Ancé a accompagné à Piriac des groupes venus participer à une demi-journée au club de voile Nautisme en Pays blanc, adaptée aux personnes en situation de handicap. Il explique quelles sont aujourd'hui les problématiques et les solutions pour développer et donner le goût des sports nature.

Pourquoi cette volonté de développement sportif ?

Nous souhaitons mettre l'accent sur les sports dits de nature, comme la voile, car l'objectif est de créer de l'appétence pour une activité sportive. À travers le sport, la personne se sociabilise, sort des murs du quotidien, maintient ses capacités physiques. Ce qui est très bon pour tous, pratiquants, corps médical et famille. Il y a deux catégories de handicap : le handicap physique et sensoriel : c'est la fédération handisport qui en encadre les activités. Le handicap intellectuel et les difficultés psychiques sont encadrés par la fédération du sport adapté. Chacun, nous avons la même volonté. Le but ultime est que la pratique s'installe sans la mise en place des journées de découverte.

Quelles sont les problématiques rencontrées ?

Concernant la voile, il y a une trentaine d'écoles en Loire-Atlantique mais les partenaires se comptent sur les doigts d'une main. Les écoles ne sont pas toutes adhérentes à l'accueil du public handicapé. Par ailleurs, il faut du matériel adapté. Potence sur le ponton pour les transferts, bateau adéquat comme le Hansas... Le personnel doit être formé



L'école de voile dispose de Hansas (oiseau en sanskrit), ces bateaux reconnaissables à leur voile colorée avec un oiseau dessus. Ils sont fabriqués uniquement en Australie.

à l'accueil spécifique du public. De plus, les autorisations médicales sont nécessaires.

Pouvez-vous apporter des solutions ?

Pour les structures, le comité a la volonté politique de créer des rencontres avec les clubs pour les accompagner dans leur ouverture à l'accessibilité. Nous mettons du matériel à disposition avec la possibilité au bout de quatre ans de les acheter.

Nous allons investir dans 11 nouveaux Hansas. C'est un bateau qui a une durée de vie de 20 ans. Nous organisons des sessions de formation pour les moniteurs de voile titulaire d'un brevet d'Etat. Pour l'aspect médical, nous invitons les médecins à venir découvrir comment se déroule la pratique, afin qu'ils sortent des schémas habituels. La pratique est sécurisée et ils pourraient ainsi constater le plaisir qu'en tire les participants.

Comité départemental handisport 44. Présidente : Nicole Chevreuil, Maison des sports, 44, rue Romain Rolland, 44103 Nantes cedex 4. Tél : 06 17 61 86 98 ; ou Benoît Dousset coordinateur des actions sport 02 40 92 34 64. Courriel : cd44@handisport.org ; Site internet : www.handisport44.fr